

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

Délibération n° 2022-07-81

Date de la convocation : 10 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de procurations : 2

Votes : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Le seize décembre deux-mil-vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SEUX Christian, THOUMY Denis, BASTY Jean-Pierre, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan,

Procurations : Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN
Jessica ORIOL procuration à Hélène CROZET

Absents excusés : Olivier LARGERON, Alexandre MASSARDIER

Secrétaire : Hélène BESSON

OBJET : **DEPLACEMENT DE LA STATION PLUVIOMETRIQUE DE LA RUE DU FOREZ A LA STATION D'EPURATION**

Monsieur le Maire expose qu'il est envisagé de déplacer la station pluviométrique situé sur l'ancien réservoir d'eau potable de la rue du Forez sur la parcelle de la station d'épuration. Après échanges et rencontre technique avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre Val de Loire, il est nécessaire de conventionner. Le projet de convention d'occupation du domaine public était joint en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le projet de déplacement de la station pluviométrique, APPROUVE la convention d'occupation du domaine public et AUTORISE le maire à la signer.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 17 décembre 2022.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20221216-2022-07-81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2022